



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les Clefs du Trésor

1. Forum de Paris et Sommet pour un nouveau pacte financier mondial : le marathon des 21, 22 et 23 juin

Pauline FOURNEL
Philippe GUYONNET-DUPERAT
Jean-Robert JOUANNY
Mathilde LIMBERGERE

Le Forum de Paris – 21 juin 2023

La conférence annuelle du Club de Paris sur la coordination des restructurations de dette

Le Club de Paris réunit **22 créanciers souverains** dont le secrétariat et la présidence sont assurés par la DG Trésor.

Le Forum de Paris vise à susciter des **discussions franches entre praticiens**. Il est ouvert aux créanciers du Club, aux souverains non-membres, à une vingtaine de pays emprunteurs, des associations et des ONG, des chercheurs et des organisations du secteur privé.



Le Forum de Paris – 21 juin 2023

La conférence annuelle du Club de Paris sur la coordination des restructurations de dette

L'édition 2023 a porté sur...

- la **coordination des créanciers souverains** et les moyens de l'améliorer ;
- le lien entre **viabilité de la dette et résilience au changement climatique** ;
- la **restructuration des dettes domestiques** ;
- la **transparence des données d'endettement**.

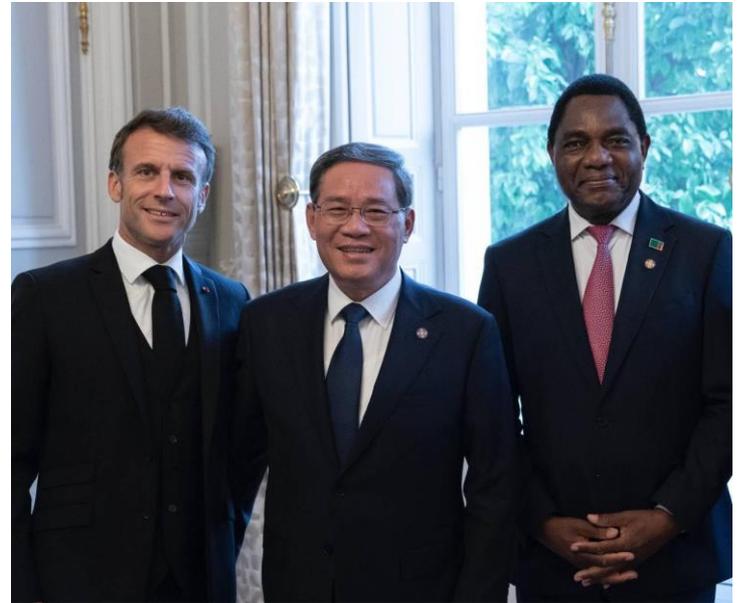
L'accord sur la Zambie – 22 juin 2023

Accord multilatéral de traitement de la dette entre le Club de Paris et les G20 non Club

La Chine et la France, au nom du comité des créanciers publics, ont présenté une proposition des principaux paramètres du **traitement de dette à la Zambie**, qui l'a acceptée.

Cela va permettre aux services du FMI de présenter la première **revue du programme devant le Conseil d'administration**, ouvrant la voie à l'approbation du **second décaissement au titre du programme**.

La Zambie va poursuivre les discussions avec ses **créanciers privés** afin de trouver un accord selon des termes au moins aussi favorables.



Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

Quelle ambition ?



SOMMET POUR
**UN NOUVEAU PACTE
FINANCIER MONDIAL**

Un triple constat :

- **Conjonction des crises...**
- **Risque de divergence** : croissance, transition et adaptation...
- **Confiance mise à mal** : engagements non tenus et représentation déséquilibrée...

... Donc la nécessité de renouer le dialogue Nord/Sud

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

Quelle ambition ?

Un objectif : créer un « choc de financement »

→ **Optimisation des ressources financières actuelles ;**

→ **Mobilisation accrue des capitaux privés ;**

→ **Mobilisation de nouveaux financements publics** : mécanismes innovants
& mobilisation de flux Sud-Sud.

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

La préparation du Sommet

Annonce du Président de la République en novembre 2022 (G20 Bali & COP 27)

- **Coordination interministérielle** autour d'un envoyé spécial (J-P. Landau)
- **4 groupes de travail thématiques** rassemblant les parties prenantes aux ambitions
→ *GT1 sur l'Architecture financière internationale animé par la DG Trésor*
- **Un groupe d'économistes**

Approche : un travail d'écoute et d'évaluation de toutes les propositions

→ PED, Agenda de Bridgetown (Barbade), SDG Stimulus (ONU)

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

Les 22 et 23 juin 2023



Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

Quels résultats ?

A l'issue...

- **Tribune de 13 chefs d'Etat** et de gouvernement ;
- **Agenda de Paris** soutenu par 17 pays ;
- **Déclaration pour une vision communes des BMD** soutenue par 52 pays et 11 OI ;
- **Résumé des travaux & feuille de route** par la Présidence FR ;
- **Documents annexes** : coalitions d'engagement et appels divers.

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

En détails

Dettes

- **Dettes de la Zambie** : avancées décisives des négociations ;
- **Clauses de suspension du service de la dette** : coalition d'engagement
→ FR, UK, US, ES, Banque mondiale

Finance climat

- **Cible de 100 Md\$/an de finance climat** : annonce l'atteinte attendue pour 2023.

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

En détails

Mobilisation des outils du FMI

- **Mobilisation des 100 Md\$ de DTS** annoncée ;
- **Objectif porté à 60 Md\$ de DTS** à lever pour le RST – 40 Md\$ levés ;
- **Accroissement de l'effort FR à 40% des DTS reçus** – cible initiale de 20% ;
- **Appel à une réforme ambitieuse du PRGT** – hausse des limites d'accès, mobilisation des ressources internes du FMI ;
- **Prêt des DTS aux BMD** – poursuite des travaux.

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

En détails

Banques multilatérales de développement – *Appel à rehausser l'ambition*

- **Travailler en système ;**
- **Améliorer l'architecture** des fonds climatiques et environnementaux ;
- **Donner un nouvel élan à l'agenda d'optimisation du capital ;**
- **Mobiliser davantage les financements privés.**

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

En détails

Banques multilatérales de développement – *Appel à rehausser l'ambition*

- **Renouvellement du cadre d'éligibilité et d'allocation des financements concessionnels** en tenant compte des nouvelles vulnérabilités ;
- **Meilleure intégration de la biodiversité** dans le mandat des BMD.

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

En détails

Infrastructures

- **Conclusion d'un partenariat JET-P avec le Sénégal** → impulsion FR-DE ;
- **Soutien aux outils de préparation de projet** - logiciel SOURCE ;
- **Alliance pour les infrastructures vertes en Afrique** – soutien au lancement.

Soutien au secteur privé

- Expansion et nouveaux projets de **l'Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique**.

2. Le contrôle IEF : bilan et perspectives

Marie-Anne LAVERGNE
Michaël RIGOLLOT
Grégoire SEGUIN

Le contrôle IEF : bilan et perspectives

**1. Présentation
du contrôle IEF**

**2. Bilan 2022 :
rapport annuel
et lignes
directrices**

3. Perspectives

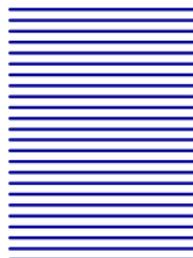
Le contrôle IEF : bilan et perspectives

Présentation du contrôle IEF

- Objectif : Un dispositif de **protection de la sécurité publique, de l'ordre public et des intérêts de la défense nationale**
 - Outil : Dispositif d'**autorisation ex ante** par le ministre chargé de l'économie et de **sanctions** en cas de non-conformité
- 3 critères de définition d'un **investissement étranger** :
 - Une **opération d'investissement** (prise de contrôle, acquisition d'une branche d'activité, franchissement de seuil)
 - Portant sur une **entité de droit français** exerçant une **activité sensible** ;
 - Réalisée par un **investisseur étranger** (UE et non-UE).
- Demande déposée auprès de la **DGT**, instruite en lien avec le **Comité interministériel des investissements étrangers en France (CIIEF)**
 - Pouvant déboucher sur une décision de :
 - **Hors champ**
 - **Autorisation** (avec ou sans conditions)
 - **Refus**

Le contrôle IEF : bilan et perspectives

Bilan 2022 : une activité intense en 2022



325 Dossiers
déposés
stable par rapport à 2021

INVESTISSEMENTS AUTORISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE IEF EN 2022

131 opérations éligibles
au contrôle IEF dont **70** autorisations
sous conditions

PART DES CONDITIONS DANS LES DOSSIERS AUTORISÉS
AU TITRE DE LA DÉFENSE EN 2022

76 % Autorisations
sous conditions

RÉPARTITION SECTORIELLE DES AUTORISATIONS

23,7 %
activités sensibles
par nature

51,9 %
infrastructures, biens
ou services essentiels

24,4 %
Mixte

ORIGINE DES INVESTISSEURS ULTIMES EN 2022

34,2 %
UEA

65,8 %
HORS
UE/EEE

CATÉGORIE DES INVESTISSEURS ULTIMES

47,4 %
Investisseurs
financiers

39 %
Investisseurs
industriels

13,6 %
Personnes
physiques

Le contrôle IEF : bilan et perspectives

Bilan 2022 : une transparence accrue du mécanisme de contrôle



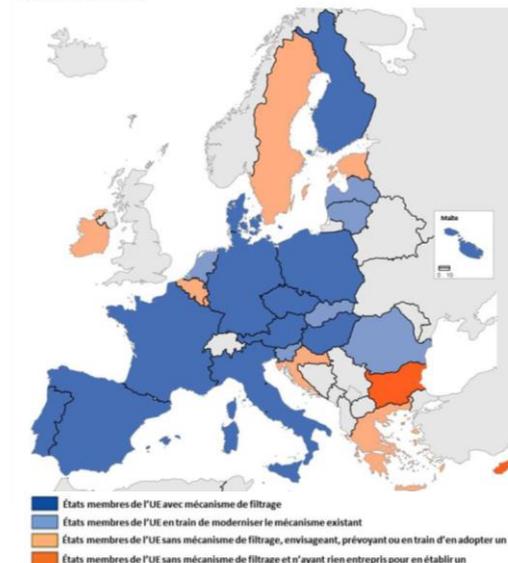
- Outil de **clarification du champ d'application et des règles de procédure** pour les praticiens
- Outil d'**accompagnement des investisseurs** dans la mise en œuvre de la réglementation et de **présentation du contrôle pour un public large**
- Processus de **consultation publique** en mars 2022 préalablement à leur élaboration
- Un instrument **destiné à être enrichi et mis à jour régulièrement**

Le contrôle IEF : bilan et perspectives

Perspectives : le mécanisme de contrôle des investissements étrangers en Europe

- Objectifs:
 - Définir un **cadre pour le filtrage** des IDE dans les Etats membres pour des motifs de sécurité ou d'ordre publics
 - Mettre en place une **coopération** entre les Etats membres et avec la Commission européenne
- Bilan :
 - Un **nombre conséquent** d'opérations notifiées
 - Un **canal de communication** effectif entre Etats membres et Commission
 - Une **absence d'impact** sur les **délais réglementaires** de la procédure de contrôle IEF

États membres avec mécanisme de filtrage/activités législatives
Situation en juin 2022



Le contrôle IEF : bilan et perspectives

Perspectives : la pérennisation du contrôle du franchissement de seuil de 10 %

- Déclenchement du contrôle IEF en cas de **franchissement du seuil de 10 % des droits de vote par un investisseur non européen dans une société cotée**
- Une mesure initialement **temporaire**, introduite au début de la crise sanitaire, pour **protéger les sociétés françaises cotées de prises de participations opportunistes non européennes**
- Une procédure **allégée** pour tenir compte des **contraintes de liquidité des marchés**
- **Adaptation** à la marge du contrôle IEF **aux risques identifiées pour l'ordre public, la sécurité publique ou les intérêts de la défense nationale**

**Pérennisation annoncée par le Ministre lors
des vœux à la presse le 5 janvier 2023**

Le contrôle IEF : bilan et perspectives

Perspectives : les chantiers pour 2023

- **Consultation publique en cours au niveau UE** (jusqu'au 14 juillet) afin d'évaluer le fonctionnement et l'effectivité du mécanisme européen. Présentation d'ici la fin de l'année 2023 par la Commission européenne d'un rapport en vue d'une éventuelle révision du mécanisme
- **Lignes directrices** : traduction de courtoisie en anglais et publication d'une deuxième version adaptée tenant compte de la pérennisation du franchissement du seuil de 10 %

Nos textes de référence

Textes législatifs et réglementaires

- Articles L. 151-1 et suivants et R. 151-1 et suivants du CMF
- Arrêté du 31 décembre 2019 relatif aux investissements étrangers en France
- Décret n° 2022-1622 du 23 décembre 2022 relatif à l'abaissement temporaire du seuil de contrôle des investissements étrangers dans les sociétés françaises dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé
- Règlement (UE) 2019/452 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2019 établissant un cadre pour le filtrage des investissements directs étrangers dans l'Union

A retrouver sur la page IEF sur le site internet de la DGT

Nos dernières publications

Trésor Eco

- **Les économies émergentes face au dérèglement climatique**
Elise GAILLAT, Vincent GUIET
- **Les finances publiques chinoises : risques conjoncturels et enjeux structurels**
Thibault ALIX, Thomas CARRE, Lennig CHALMEL
- **Quels moteurs de croissance pour le Japon ?**
Services de Tokyo et de Paris de la DG Trésor

Merci de votre attention!

www.tresor.economie.gouv.fr

